

## ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE

Comme une entité qui participe à la communauté, l'entreprise est obligée de contribuer à l'amélioration et le bien-être de l'environnement social dans lequel elle opère, en créant des occasions de développement économique et social à travers les engagements suivants :

- **Intégration:** Respecter, soutenir et promouvoir la culture, les règlements et la préservation de l'environnement local.
- **Collaboration:** Maintenir un dialogue constant avec la communauté locale et les agents sociaux afin d'être conscients de leurs besoins et de contribuer à leurs progrès par des actions responsables.
- **Achats:** Privilégier l'achat de produits locaux pour renforcer le développement économique et social de la communauté, à condition qu'ils garantissent les normes de qualité, du prix et des critères de santé et de sécurité.
- **Emploi:** Donner la priorité au recrutement de personnel local pour encourager le développement des sociétés dans laquelle l'entreprise est présente, et se concentrer sur l'enrichissement de la diversité culturelle de nos équipes de travail.
- **L'investissement social:** Établir une stratégie de collaboration avec les entités sociales, à travers un processus pour analyser et évaluer les demandes, ce qui encourage la participation dans les lignes d'action suivantes:
  - Initiatives de soutien communautaire
  - Les projets de biodiversité
  - Les programmes de santé de l'enfant
  - Donations des chambres et services.